



Achat des produit défectueux

Par **loanagh87**, le **27/04/2017** à **19:30**

Bonjour , j'ai acheté un laptop le 8 janvier et le 21 je me suis présenté au magasin par que le laptop fessais un bruit assez fort , après une semaine "des essaye " au magasin il mon retourne le laptop soit disan qu'il n'a avait rien , et qu'il non jamais entendu le bruit de quelle j'ai parlé ...un mois après j'ai suis revenu avec la même probleme ,cette fois il ont envoyé le laptop à HP (en réparation) ,depuis 3 semain aucune réponse ,je suis allé au magasin et mentent il me dise "le laptop à une problème , il faut lui change une pièce " mais bon la premier fois il avais la même problème !! Je voudrais savoir qu'est que je dois faire , je dois me contente avec la réparation au pas !? Si le laptop avais la même problème dans le premier 15 jour , j'ai le droit de demande un nouveaux au le remboursement ?! rnMerci d'avance !